

**L'an deux mille vingt-trois, le seize-mars,**

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 au domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	13 +	13
Total des voix : 15		

Date de convocation
02/03/2023

Délibération  
n°23\_03\_B2\_12

**Etaient présents :**

**10 représentants des communes (1 voix chacun) :** Bernard CLAP (Trigance) ; Jacques ESPITALIER (Quinson) ; Antoine FAURE (Aups) ; Jean-Pierre BAGARRE (Aiguines) ; Arlette RUIZ (Saint Julien le Montagnier) ; Paul CORBIER (St Julien du Verdon) ; Philippe MARANGES (Castellane) ; Jean-Marie PAUTRAT (Allons) ; Romain COLIN (Moustiers Sainte Marie) ; Magali STURMA-CHAUVEAU (Rougion)

**2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix chacun) :**

Michèle BIZOT-GASTALDI : communauté de communes Provence Alpes Verdon ; Christophe BIANCHI (Durance Luberon Verdon agglomération)

**1 représentant de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (3 voix) :** Jean-Charles BORGHINI

**Appel à communes volontaires pour l'animation de nouveaux atlas de la biodiversité communale (ABC) dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'Office français de la biodiversité**

*Vu la Charte du Parc naturel régional du Verdon pour la période 2008-2020,*

Le Président expose,

Le Parc du Verdon a organisé entre 2012 et 2022 les inventaires citoyens de la biodiversité. Ouverts aux habitants, ils ont lieu chaque année dans une commune différente du territoire. Ces inventaires ont pour but d'améliorer les connaissances et de permettre aux habitants de découvrir ou de redécouvrir la richesse du patrimoine naturel de leur commune dont la biodiversité dite « ordinaire ». Ces inventaires citoyens de la biodiversité ont été précurseurs des atlas de la biodiversité communale (ABC) animés à l'échelle nationale par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

A la faveur du nouvel appel à projet 2023 des ABC lancé par l'OFB et des candidatures des communes de Castellane et Trigance, il est proposé de redéposer une nouvelle candidature sur la période 2023-2026.

**Coût total TTC : ..... 116 015,00 €**

Office Français de la Biodiversité (80 %) .....92 812,00 €

Autofinancement (20 %) .....23 203,00 €

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- approuvent l'opération ainsi présentée et son plan de financement ;
- autorisent le Président à solliciter les partenaires financiers ;
- autorisent le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits  
Suivent les signatures

Acte rendu exécutoire  
Après transmission en Préfecture  
Le  
et publication le

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard CLAP

